



Lettre Ouverte à Monsieur le Directeur Général,

Depuis le mois de Février 2010 nous vous interpellons sur la situation de l'hôpital Antoine Béchère, en vain.

Nous avons eu connaissance des menaces que vous exercez sur la communauté médicale en la personne du Président du CCM le Pr Musset , et para-médicale d'un hôpital qui fini l'année en excédent budgétaire de plus de 5 millions d'euro, qui répond aux besoins de santé de son territoire, qui a des services de renommée internationale en terme de recherche et que vous êtes en train de désespérer.

Ceci est inacceptable et risque de transformer les questionnements de l'hôpital Antoine Béchère en colère.

Nous n'acceptons pas les méthodes employées par la directrice du groupe et vous-même concernant un regroupement avec Bicêtre et Paul Brousse, alors que nous avions l'engagement d'une autonomie budgétaire et fonctionnelle.

Aujourd'hui des projets de fusion sont mis en œuvre sans que jamais les instances du personnel n'aient été consultées ou informées.

Que cherche la Direction Générale en démotivait un hôpital efficient comme Antoine Béchère ? S'agit -il de le faire rentrer dans le rang des hôpitaux déficitaires de l'AP-HP afin de justifier des fermetures de services, des suppressions d'emplois ?

Notre hôpital est efficient parce que la communauté hospitalière a su, au-delà de ses différences, œuvrer pour un service public au service de la population du territoire, par des efforts de tous les jours.

Ces efforts doivent être reconnus et encouragés par un traitement particulier au sein de l'AP-HP, comme c'est le cas pour d'autres hôpitaux. Nous n'appartenons pas au même territoire que Bicêtre et Paul Brousse, les mutualisations seront très difficiles à mettre en œuvre, en nombre limité.

Les personnels, réunis en Assemblée Générale le Mardi 1^{er} Juin ont interpellé le directeur de l'hôpital pour lui faire part de leur inquiétude et leur refus du regroupement et des pôles inter-sites.

L'encadrement s'est ému des difficultés de fonctionner dans une organisation de type bureaucratique.

La communauté médicale ne comprend pas l'intérêt pour les patients et pour l'hôpital de ce regroupement.

Il est encore temps de reconsidérer cette décision qui ne répond ni à l'efficience, ni à l'intérêt médical, à laquelle l'ensemble de la communauté hospitalière s'opposera jusqu'à son retrait.

Aussi, Monsieur le Directeur Général, nous vous demandons de respecter l'engagement pris d'autonomie de l'hôpital A. Béchère qui reste un hôpital de l'AP-HP.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur Général, nos sincères salutations.